

cet hiver

BONNE ANNÉE 2021

de la part de toute l'équipe municipale



Merci aux bénévoles !

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la confection et à l'installation des décorations de Noël sur la commune. Le résultat est superbe !

Merci aussi aux bénévoles qui ont entretenu les parterres du bourg.



Malheureusement, nous avons déjà à déplorer plusieurs vols de ces décorations. Nous regrettons que de tels actes puissent avoir lieu dans le plus grand irrespect de chacun, bénévoles et public, qui plus est en période de fêtes...



CCAS : Noël des aînés

Cette année, le Père Noël est venu frapper à votre porte. Non ! En réalité, il a dépêché ses petits lutins, par équipe de deux, à votre domicile en prenant bien soin de leur dire : « Soyez masqués, prenez du gel désinfectant, ne rentrez pas dans les foyers et restez bien sur le pas de la porte » ... situation sanitaire oblige !

Et les voilà partis, les bras pleins de cadeaux pour apporter les traditionnels colis gourmands aux quelques 135 Cunlhatois qui avaient déjà atteint l'âge d'or.

L'après-midi festif étant annulé, un petit plus vous a donc été offert : des fleurs pour vous mesdames et une éphéméride pour vous messieurs.

Vous avez apprécié de ne pas avoir à vous déplacer et vous avez été visiblement ravis de leur visite.

C'était une bonne manière d'échanger, trop brièvement hélas, avec vous et de s'enquérir de votre santé.



Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Le Ministère de l'Intérieur, en association avec l'Agence Nationale de Santé Publique, rappelle les gestes de prévention à respecter pour éviter les risques d'intoxication :



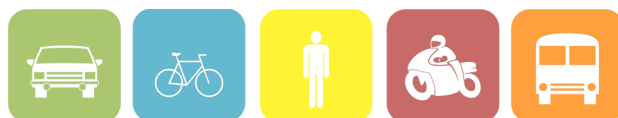
- Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc
- N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer
- N'utilisez pas les appareils prévus pour l'extérieur (brasero, barbecue) dans le logement
- Installer les groupes électrogènes à l'extérieur : pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave
- Si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture)
- Ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage
- Utilisez un chauffage d'appoint maximum 2 heures de suite dans une pièce avec aération
- Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc)
- Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver

Enquête mobilité

Actuellement gérée par la région, la communauté de communes d'interroge sur la prise de compétence mobilité. C'est pourquoi, la communauté de communes Ambert Livradois Forez souhaite connaître, via un questionnaire, vos habitudes en matière de déplacements, mais aussi vos besoins. 10 minutes suffisent pour répondre !

- Répondre en ligne : En vous rendant sur le site internet www.ambertlivradoisforez.fr L'enquête apparaît sur la page d'accueil en actualité
- Formulaire papier : En retirant le formulaire papier dans les maisons de services au public, les mairies, à l'accueil d'Ambert Livradois Forez ou au CIAS, et en le rapportant dans ces structures

La date limite pour répondre au questionnaire, papier ou en ligne, est le **22 janvier 2021**.



Nouveau jardin à l'EHPAD



Voici notre jardin terminé, qui est prêt à accueillir les fleurs du printemps et les futures activités en extérieur : parties de pétanque, musique en plein air, jeux, lectures de contes... ce jardin se veut être une ouverture sur l'extérieur, un lieu de rencontre avec les enfants du centre de loisirs, nos partenaires locaux.



Les résidents pourront se promener au milieu des plantes odorantes, et nous espérons vivement en 2021, accueillir leurs familles sur les bancs installés dans le parc.

Une inauguration du jardin aura lieu au printemps prochain.

COMAC

Nous n'oublierons pas cette année 2020 ! Nous fûmes privés, par la situation sanitaire, d'être plus près de vous à travers nos réjouissantes manifestations.

Vos artisans, commerçants, artistes, producteurs et éleveurs au sein de l'association comptent poursuivre avec le même plaisir leurs efforts puisque notre territoire reste si plaisant à vivre.

Ils sont unis pour vous souhaiter à toutes et tous leurs meilleurs vœux pour l'année à venir.

A bientôt !



Chères spectatrices, chers spectateurs,

Nous nous faisons une joie de vous retrouver avec une programmation anti-morosité.

Tout était prêt pour vous recevoir dans les meilleures conditions possibles. C'est encore une fois raté... **Notre fermeture se poursuit et toutes les séances prévues à partir du 15 décembre sont annulées.**

Décidément 2020 sera une année noire pour l'ensemble de nos professions, nous qui œuvrons tout au long de l'année pour proposer des actions permettant de participer au « mieux-vivre ensemble ».

Nous essaierons dans la mesure du possible de reprogrammer certains films qui étaient prévus et attendus sur cette fin d'année. Soyons encore patients...

N'hésitez pas à consulter notre site pour suivre l'évolution de la programmation.

L'équipe de Ciné Parc

<http://www.cineparc.fr>

Appel à témoins

Vous avez repéré une décharge sauvage ? Un petit patrimoine détérioré ? Un chemin de randonnée en mauvais état ?

N'hésitez pas à le signaler à la mairie pour que des actions puissent être entreprises.

accueil de la mairie ou

04 73 72 07 00 ou cunlhat.mairie@wanadoo.fr

Affichage libre

La colonne Morris, sur la place du marché, est à votre disposition en permanence pour tout type d'affichage. N'hésitez pas à l'utiliser pour communiquer avec les cunlhatois.

Expositions à la mairie

Vous avez des créations ou des collections que vous souhaitez présenter au public ? Une vitrine dans un espace de l'escalier de la mairie vous attend ! Contactez la mairie pour proposer vos sujets d'exposition.

accueil de la mairie ou

04 73 72 07 00 ou cunlhat.mairie@wanadoo.fr



Poubelles base de loisirs

Il est indispensable pour le bon fonctionnement de la filière de respecter les consignes de tri de vos déchets. Nous avons noté qu'elles ne l'étaient pas toujours, notamment au niveau des poubelles de la base de loisirs. Pour rappel, les contrevenants sont passibles d'une amende pouvant atteindre 3000€.



Club de l'âge d'or de Cunlhat

La situation sanitaire ne nous permettra pas encore de nous réunir en janvier. Espérons que cela sera possible en mars où nous établirons le programme des activités pour 2021 lors de l'AG.

En attendant je vous présente mes meilleurs vœux de bonne santé pour 2021.

Le Président , Gilbert BONNEFOY

Changement d'adresse

Votre cabinet de masso-kinésithérapie Pechon / de Azevedo / Boxus change d'adresse :

5, grande rue - 09 77 67 29 12

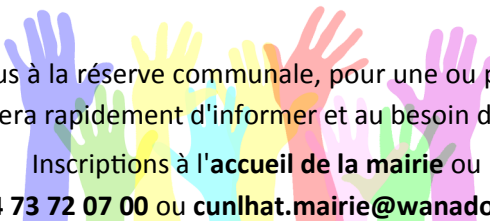
Appel à volontaires

L'entraide est un bien précieux lorsque la commune est touchée par de fortes intempéries, des tempêtes, des catastrophes naturelles, une crise sanitaire... Certains agents s'occupant de la cantine ont aussi besoin d'être remplacés ponctuellement.

Vous souhaitez aider ? Inscrivez-vous à la réserve communale, pour une ou plusieurs tâches selon vos capacités et vos disponibilités. La mairie se chargera rapidement d'informer et au besoin de former les volontaires.

Inscriptions à l'accueil de la mairie ou

04 73 72 07 00 ou cunlhat.mairie@wanadoo.fr





Besoin d'être aidé ?

Vous souhaitez que quelqu'un vous accompagne pour faire vos démarches :

contacter une aide-ménagère - bénéficier du portage de repas - s'équiper d'une téléassistance - récupérer du bois de chauffage - accéder à vos droits - remplir des formulaires administratifs - rompre la solitude...

La mairie met en place, dans le cadre du CCAS, un interlocuteur à votre écoute qui vous accompagnera tout au long de votre demande (avec l'aide des services de la MSAP) Il examinera avec vous le champ des possibles et prendra la meilleure option pour vous satisfaire, au plus vite.

N'hésitez pas à appeler Daniel MAILLOT au **06 70 51 24 87**

Vos annonces

Envoyez vos infos **au plus tard au 12 de chaque mois** sous forme d'un texte précis et court à vivreacunlhat@mail.com ou au **04 73 72 07 00** ou encore à **l'accueil de la mairie**.

Le bulletin municipal est réservé aux informations utiles, aux articles administratifs ou émanant d'une collectivité ou d'une association ayant une activité à Cunlhat.

Vie de la commune

Connectez-vous sur www.cunlhat.fr pour trouver tous les liens utiles (services, commerces, santé, animations culturelles) ainsi que les **comptes rendus des conseils municipaux**. Vous pouvez aussi appeler le **04 73 72 07 00** ou vous déplacer à **l'accueil de la mairie** pour obtenir les renseignements souhaités.

Envie d'encore plus d'actualités ? Rejoignez la page facebook de la commune « Mairie de Cunlhat ».

Vous avez des remarques, des commentaires ou des suggestions concernant votre bulletin municipal ? Faites-nous les parvenir à vivreacunlhat@gmail.com.

Permanences mairie

Chantal FACY, maire, **mercredi de 10H à 11H30** ou sur rdv au 04 73 72 07 00.

Le samedi 9 janvier de 10H à 12H :

- Éric DAILHOUX : conseils, informations et orientation vers les organismes, les associations et les professionnels de la filière afin de dynamiser la gestion forestière
- Daniel MAILLOT, adjoint au maire : tout sujet concernant le CCAS et les écoles

Communauté de communes Ambert Livradois Forez

A l'accueil de la MSAP, 8 Grand rue, Cunlhat

04 73 72 39 40 - www.ambertlivradoisforez.fr

Informations pratiques

Collecte sélective

Dans le bourg, collecte des sacs jaunes :
mercredis **13 et 27 janvier** après-midi

Déchetterie

ZA, route de Domaize 63590 CUNLHAT

04 73 72 31 88

mardi, jeudi, vendredi, samedi :

8h30-12h et 13h30- 17h30

mercredi : 8h30-12h

Urgences

Pompiers **18**

Médecin de garde, nuit et week-end **15**

Infirmières

Marie-Hélène Zanella **04 73 72 31 97**

Du 26 décembre au 1^{er} janvier

Du 9 au 15 janvier

Du 23 au 29 janvier

Chloé Raichvarg **04 73 16 08 47** ou **06 58 10 43 19**

Du 2 au 8 janvier

Du 16 au 22 janvier

Du 30 janvier au 5 février

Béatrice Chastel et Cécile Mosnier **04 73 72 28 82**

Soins sur rdv tous les jours, week-end et férié

Portage de repas à domicile **04 73 72 70 00**

Transport sanitaire

Sarl DELAYRE (VSL/Taxi/Ambulance)

place Lamothe, 63590 CUNLHAT

04 73 72 23 01 - 07 86 58 44 68

SSIAD

Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et en situation de handicap.

tél : **04 73 72 70 08** - fax : **04 73 72 29 71**

ssiadcunlhat@ehpadmillesourires.fr

4 quartier Lamothe, EHPAD, 63590 Cunlhat